

Courte chronique d'uniformologie maritime : médecin de marine

Nous nous intéressons ici aux médecins mais aussi aux chirurgiens de la marine.

La création du corps des officiers de santé destinés au service de la flotte, des ports et des corps de troupes de la Marine remonte à 1666, en même temps que celle des hôpitaux maritimes destinés aux gens de mer. La différence entre ces deux catégories d'officiers du corps de santé, de l'Ancien Régime jusqu'en 1865, est relative à leur formation et à leur emploi ultérieur, dans les hôpitaux de la marine pour les médecins et à bord des bâtiments pour les chirurgiens. Cependant, ces derniers servent également dans les ports et au sein des formations d'infanterie ou d'artillerie de la Marine.

A l'origine, les médecins de marine n'étaient pas tous titulaires du doctorat. Le décret du 14 juillet 1865 l'exigea toutefois au-delà des deux premiers grades d'aide-médecin et de médecin de 2^{ème} classe, avant que la mesure ne soit généralisée pour l'ensemble de la hiérarchie par le décret du 24 juin 1886. A partir de 1865 également, on ne parle plus de médecins et de chirurgiens, mais uniquement de médecins. L'appellation de chirurgien souffrait en effet depuis plus de vingt ans d'une connotation péjorative : le chirurgien, praticien plus manuel, n'inspirait pas semble-t-il le même respect que le médecin aux connaissances académiques jugées plus étendues, et il n'accédait pas au sommet de la hiérarchie.

Après le passage des troupes de la Marine à la Guerre en 1900, les médecins des régiments désormais « coloniaux » et de certains spécialistes hospitaliers en médecine tropicale sont transférés au sein du Corps de santé colonial créé en 1903.

Depuis 1968, on ne parle plus de médecins de marine, mais de médecins des armées qui relèvent du Service de Santé des Armées, totalement interarmées. Toute différence s'est enfin estompée entre les Navalais, formés à Bordeaux, et les Santards, formés à Lyon, depuis la fermeture de « Santé Navale » en 2011.



Le premier uniforme des officiers de santé date de 1767. L'habit de ce second médecin est de couleur « gris d'épine », sa doublure en soie, le collet et les parements en velours étant pourpres. Il est orné d'un galon sur les bords et de boutons d'or ; la veste reçoit les mêmes ornements.



Voici un aide-chirurgien représenté par Valmont. La couleur distinctive des chirurgiens est la couleur écarlate, quand celle des médecins est la couleur pourpre. A partir de 1787, le col de l'habit des chirurgiens doit être de la couleur de l'escadre d'appartenance, mesure analogue à celle qui s'applique aux officiers de vaisseau. Ici, il pourrait s'agir du bleu de ciel caractéristique de la 5^e escadre. Valmont a donné à ce chirurgien des bas bleus, ce qui paraît fantaisiste.



En 1791, la cocarde blanche est remplacée par la cocarde tricolore au chapeau. Jusqu'en 1798 l'uniforme des médecins et chirurgiens n'évolue guère par ailleurs. Les boutons d'or sont alors délaissés pour des broderies de branche de chêne, qui réapparaissent en soie bleu ciel en 1800. Cette même année, le drap du fond devient bleu « moyen », un peu moins foncé que le bleu dit « national ».

Goichon nous présente ici un second chirurgien en chef en 1800 ; collet, revers et parements sont en velours cramoisi pour les chirurgiens.

Couleur de l'habit des officiers de santé (année d'adoption)

1767	1798	1800	1804	1823	1848
Gris d'épine	Bleu	Bleu « moyen »	Bleu « barbeau »	Bleu de roi	Bleu



Voici un second médecin en chef de la marine en 1800. Il se distingue du chirurgien par la couleur noire du velours de ses collet, revers et parements. L'hiver, le gilet rouge est porté ; l'été, c'est le blanc.



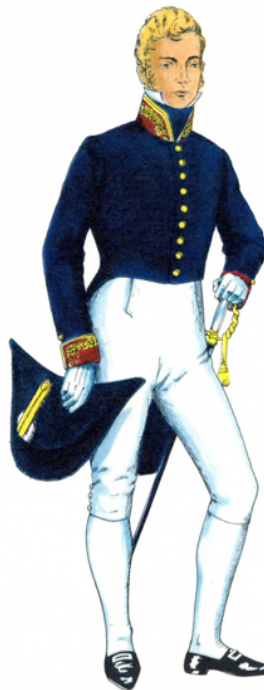
La coupe de l'habit évolue en 1804 ; ce dernier ne comporte plus de revers et boutonne droit. Ses boutonnères sont désormais brodées en or ; leur motif représente des feuilles d'acanthé enveloppées du serpent d'Épidaure. Le drapeau de l'habit est désormais bleu « barbeau », couleur se rapprochant du gris. Ici est représenté par Valmont un chirurgien de 1^{re} classe, reconnaissable à son collet cramoisi.



Ce dessin de Valmont nous présente un médecin en chef à partir de 1804. Ce grade se distingue par son large galon or sur les devants, le collet, les parements et les poches de l'habit. Le collet et les parements des médecins sont en velours noir.



En 1823, l'habit des officiers de santé adopte la couleur bleu-de-roi. Ce premier chirurgien en chef, dessiné par Valmont, est distingué par des broderies au collet et aux parements. Les broderies figurent une branche de laurier autour de laquelle s'enroule le serpent, le tout sur velours cramoisi (les médecins conservent le velours noir). Les bords de l'habit de grand uniforme des premiers officiers de santé en chef sont ornés d'une baguette.



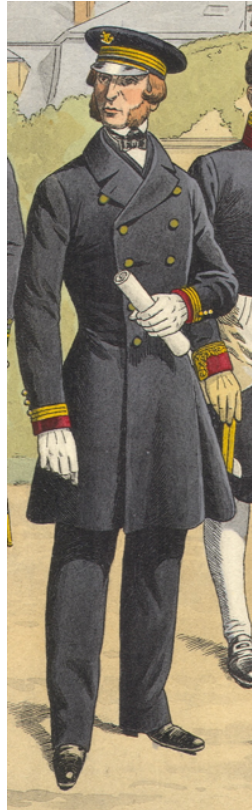
Toujours en 1823, voici un chirurgien de 1^{re} classe en grand uniforme. L'épée du modèle 1823 du service de santé se distingue de l'épée de 1819, commune à tous les officiers de la marine, par le remplacement du câble par le serpent d'Épidaure sur sa coquille. Naturellement, depuis 1814, en dehors de la période des Cent Jours, la cocarde blanche a fait sa réapparition.



Une nouvelle épée est adoptée en 1837 pour tous les corps de la marine. 1848 voit l'adoption de l'habit à coupe croisée, ainsi que du pantalon à bande d'or, en remplacement de la culotte et des bas jusqu'alors portés en grand uniforme. Pour ce premier médecin en chef, qui est officier supérieur, la largeur du galon de pantalon est de 40 mm. Les distinctives de son grade sont les broderies, au motif analogue à celui de 1823, que l'on trouve au collet, aux parements et à la taille (bas du dos). 1848 est également l'année où le velours noir est abandonné par les médecins au profit du velours cramoisi, désormais commun avec les chirurgiens.



Une autre importante évolution en 1848 est l'adoption de la casquette pour la petite tenue. Cette dernière comporte soit l'habit dit « de ville » avec ses galons de grade, comme ici, soit la redingote. Ce médecin professeur est reconnaissable à ses quatre galons, le 4^e étant accolé aux trois autres et le tout étant placé très bas sur la manche.



Ce chirurgien de 1^{re} classe dessiné par Goichon porte la redingote de petite tenue de 1848, ornée des trois galons du grade. En 1853, avec l'avènement de l'Empire, la toque de la casquette troquera l'ancre seule pour l'ancre surmontée d'une couronne impériale.



Voici un médecin ou un chirurgien en grand uniforme d'été (pantalon blanc) défini en 1853. Il s'agit d'un premier officier de santé en chef, grade équivalent au capitaine de vaisseau.



Vers 1885, ce médecin de 1^{re} classe, dessiné par Jazet, porte la pèlerine à capuchon introduite en 1876. Depuis cette même année, les galons de la redingote sont plus haut sur la manche. 1870 a naturellement vu disparaître la couronne surmontant l'ancre de casquette.



En 1889, pour les officiers des corps assimilés navigants, dont font partie les médecins, sont créés des pattes mobiles brodées qui sont portées quand les officiers de marine portent les épauettes. Ce médecin de 1^{re} classe est en tenue n°2 de 1891 qui comporte la redingote et le chapeau.



Ici, c'est la tenue n°3 telle que définie en 1891 qui est portée. La casquette y remplace le chapeau.



Voici un Navalais, élève chirurgien de l'école de Bordeaux à l'unique galon « sabordé » de brides de fil cramoisé.

Les élèves portent une ancre brodée en or de chaque côté du collet de la redingote. Même en grand uniforme, où ils portent l'habit, ils n'ont pas droit au ceinturon bleu et or, mais uniquement à celui en « poil de chèvre » noir. Cette photographie a été prise un peu avant 1902, car le porte-épée n'a pas encore disparu au profit de la simple bélière de suspension de l'épée.

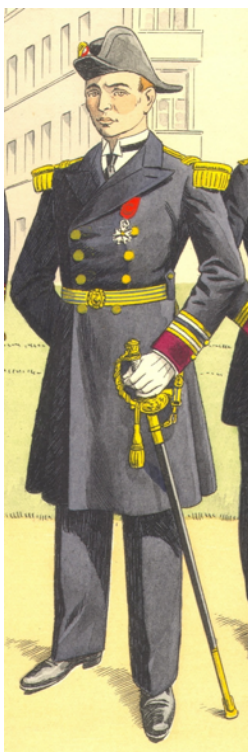


A partir de 1902, les médecins ont droit au port des épaulettes sans ancrés, comme tous les officiers des corps navigants, en lieu et place des pattes mobiles brodées.

A cette date, les broderies des parements des médecins de 1^{re} classe et des médecins principaux (assimilés respectivement aux trois et quatre galons) s'enrichissent. Nous sommes ici en présence d'un médecin de 1^{re} classe (épaulettes à franges des deux côtés, comme les lieutenants de vaisseau) en tenue n°1 de 1902 (habit brodé, pantalon à bande d'or, chapeau, ceinturon de soie bleue et or).



Cette photo aurait été prise en 1909 et nous présenterait un médecin principal, puisqu'avec quatre galons. Il est en tenue n°3. L'épaulette à grosses torsades à gauche et la contre-épaulette à droite sont caractéristiques des officiers d'un grade assimilé à celui de capitaine de corvette (qui n'existe pas à l'époque).



L'habit brodé n'est plus porté à partir de 1915 à l'occasion des cérémonies.

Ce dessin de Goichon nous présente un médecin en chef de 2^e classe. Le col de la redingote s'est ouvert en 1926 ; les épaulettes à grosses torsades et corps or ont été adoptées pour tous les officiers supérieurs dans un but de simplification la même année.



Après une tentative de réemploi de l'habit brodé pour les soirées, une vraie tenue spécifique est créée pour tous les officiers de la marine. Cette tenue de soirée comporte un habit et un pantalon à bandes d'or (non présentes ici). Après une confection initiale en drap bleu presque noir, le drap bleu « Louise » est adopté en 1931. Le médecin de 1^{re} classe se distingue par ses pattes d'épaule à trois galons et ses parements en velours cramoisé.



Voici un médecin en chef de l'hôpital Sainte-Anne de Toulon en 1938. La casquette est à écusson frontal depuis 1927.

La redingote sera délaissée en 1940, dans les faits. Cette tenue, avec le veston, reste inchangée jusqu'en 1968, et même au-delà puisque les médecins des armées servant aujourd'hui dans des unités de la marine peuvent encore la porter !



Ce dessin représente un élève navalais juste avant la 2^e guerre mondiale en tenue n°5 de 1931. Pour les distinguer des élèves des autres écoles d'officiers de la marine, les futurs médecins portent en bas des manches de leur veston une patte de velours cramoisi portant trois boutons à l'ancre.



Signe de l'élégance intemporelle de l'uniforme de marine, le Service de Santé des Armées a adopté à sa création le veston à double boutonnage (huit boutons), tout comme les commissaires des armées et les ingénieurs militaires d'infrastructure. Le veston est naturellement croisé dans l'autre sens pour les femmes qui servent dans ces services. De loin, il est difficile de distinguer les officiers de ces corps des officiers de marine.

